

# ST-DENIS

🔰 information municipale • mai-juin 2020 • N°131

# MEMENTO

#### MAIRIE 04 74 38 28 44

Adresse mail: secretariat@mairie-stdenis.fr Site: www.mairie-saintdenisenbugey.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendr
- 16 sar SAUF
  PENDANT
- Les e LE sont perma CONFINEMENT sont
- M. le Mais et mercredis de 1000 Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

#### POLICE MUNICIPALE

EN CAS D'URGENCE Tél. 04 74 38 38 09

#### ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- <u>Sacs jaunes</u>: tous les lundis des semaines **impaires**.
   Prochains enlèvements:
  - Lundis 4 et 17 mai
  - · Mardi 2, lundis 15 et 22 juin
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

# DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise. Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

Vendredis 15 mai et 19 juin de 15h45 à 16h45 Samedis 16 mai et 20 juin de 10h45 à 11h45

# Marie-ho

Tout le monde l'a vue s'activer, parfois très tôt dans les rues du village en compagnie de ses fidèles jardinières et jardiniers amateurs de l'association Saint Denis en Fleurs. Elle était intarrissable sur le nom des plantes et fleurs et accomplissait des merveilles avec la complicité de Dimitri notre responsable du service technique.

C'était une force de la nature ! Ayant enseigné les «gestes et postures» dans son activité professionnelle, nous avions pour habitude de dire avec humour que rien ne lui résistait.

Elle pouvait paraître directive, voire quelque peu acide dans ses remarques, mais elle avait un cœur immense, elle ne jugeait jamais et était d'une générosité hors du commun.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une «bonne personne».

La maladie l'a emportée mi-mars, elle nous manque déjà, mais elle restera toujours présente dans nos pensées.

Une petite anecdote ...

«Parmi les actions réalisées avec Marie-Noëlle, j'en retiens une en particulier. C'était au début du mois d'octobre 2018 et on étudiait comment bien célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Avec Marie-No, afin d'associer les habitantes et habitants de St Denis en Bugey, et bien médiatiser cet événement, nous décidons de créer une affiche sortant de l'ordinaire. «Je vais étudier ça » me dit-elle. Quelques heures plus tard, elle me montre un superbe projet auquel je n'ai apporté que quelques modifications mineures !!!

Comme tout un chacun, Marie-Noëlle avait ses petits défauts, mais elle avait d'énormes qualités. Pour l'équipe municipale et toutes les associations dont elle faisait partie, sa réactivité et son efficacité étaient remarquables.



# ■ Élections municipales ... la suite

La commune dans sa forme actuelle est un acquis de la révolution, et le conseil municipal est le maillon de la démocratie le plus proche des citoyens.

Se mettre au service des habitants de sa commune est un exercice complexe. Il faut fédérer autour des projets d'intérêt général destinés à dynamiser le village, et organiser les opérations d'entretien pour conserver un niveau satifaisant à nos installations.

Cela exige une gestion rigoureuse des dépenses, d'abord parce que c'est de l'argent public, l'argent du contribuable, mais aussi parce que les gouvernements succesifs réduisent d'année en année le budget de fonctionnement.

Sandeniennes, Sandeniens, vous vous êtes exprimés lors du scrutin du 15 mars. Vous nous avez renouvelé votre confiance, et vos votes nous ont attribué 16 sièges sur 19. Soyez-en remerciés.

Comme pour 30 000 communes, Saint Denis s'est doté d'un conseil municipal à l'issue du 1er tour. En revanche, pour cause de crise sanitaire, l'élection du Maire et de ses adjoints, ainsi que la mise en place des nouveaux conseillers n'a pas pu avoir lieu et devrait être reportée en juin. Dans cette situation transitoire :

- Les 19 élus du 15 mars 2020 restent élus, mais n'entreront en fonction qu'à l'issue de la mise en place du nouveau conseil municipal (élection du maire et des adjoints).
- Les mandats des élus de 2014 sont prolongés jusqu'à l'installation du conseil municipal issu du scrutin de 2020.

#### ■ Pont Vieux

Depuis longtemps, vos élus, dont certains habitent ce quartier, sont conscients des problèmes rencontrés aux abords du Pont Vieux ainsi que sur toutes les voies qui y conduisent.

En 2019, une pré-étude menée par Infratech, reposant sur le principe d'écarter le petit rond point du pont vieux et de réaliser des aménagements pour pacifier la circulation de la rue Pierre Curie et de l'avenue St Exupéry, laissait envisager une enveloppe budgétaire de 200000€ à minima. Ce niveau d'investissement nécessite une plus ample réflexion pour tendre vers une solution technique satisfaisante et sécuritaire et implique d'inscrire ce programme dans le budget, ce qui n'était pas le cas en 2019.

Nous avons bien noté que ce sujet revenait systématiquement dans les discussions lors des réunions publiques que nous avons tenu pendant la campagne électorale. Il tient à cœur des habitants... à juste raison! Les difficultés sont nombreuses dans cette zone :

- Non respect des feux donnant la priorité aux piétons,
- vitesses très excessives dans les rues. Nous avons noté l'été dernier, une trace de freinage de 26 m au pied du passage à niveau rue Pierre Curie !!! Petit quizz : à quelle vitesse pouvait rouler cet hurluberlu ?
- non respect des priorités à droite,
- · agressivité des automobilistes,
- visibilité difficile ...

Pacifier ce quartier nécessitera une étude complète des voies de circulation, en intégrant la spécificité de ce quartier, coincé entre la rivière et la voie ferrée. Il n'y a pas de solution simple du type «y'a qu'à». Il est toujours possible de mettre en place des solutions d'urgence (barrières, plots, sens unique ...) mais il faudra sans doute, accepter qu'elles aient des répercutions sur l'ensemble des flux dans le village et que les difficultés soient, peut-être, reportées dans un autre quartier.

Quoiqu'il en soit, il faut bien avoir en tête qu'une refonte des voies de circulations représentera un très gros investissement imposé par l'irrespect et l'inconscience de quelques délinquants routiers.

# ■ Collecte des déchets ménagers



Depuis quelque temps, nous notons que l'encombrement des trottoirs par les déchets ménagers, bacs ou sacs jaunes, se multiplie. Ce n'est pas acceptable. Outre les problèmes sanitaires potentiels, les déchets ménagers déposés sur les trottoirs ne doivent pas nuire aux déplacements des personnes à mobilité réduite et défigurer le village.

Les conditions de ramassages sont connues. Les bacs ou les sacs jaunes doivent être sortis la veille des ramassages ou le matin même et doivent être remisés le plus rapidement possible.

Sauf conditions particulières et exceptionnelles, les bacs ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs.

Un arrêté communal du 13/01/2020, s'appuyant sur le règlement de la collecte des déchets décidé par la CCPA précise ces informations (particulièrement le §3,3,1). Document disponible sur le site internet de la commune.

Des rappels seront réalisés par notre policier municipal. À noter que le non respect de ces dispositions peut être considéré comme une infraction ...

# ■ COVID ... et après ?

À l'heure où nous rédigeons cet article, le confinement doit être respecté scrupuleusement, le pic de la pandémie n'est pas encore atteint, et le virus mortel sévit toujours.

Nos déplacements sont réduits à l'essentiel, l'inquiétude est palpable quant à l'avenir professionnel pour certains, la difficulté de cohabiter même en famille 24h sur 24 se fait sentir, nos interloccuteurs habituels sont aux abonnés absents...

Dans le même temps, des solidarités ont vu le jour :

- Dès le 17 mars, les élus ont contacté les personnes fragilisées (personnes âgées, seules, à mobilité réduite...) pour évaluer leurs situations par rapport à l'obligation de confinement. Un numéro d'appel communal leur a été remis en cas de besoin, et un service local d'aide à la personne a été mis en place.
- Tous les soirs à 20 h les soignants sont applaudis pour les remercier de leur dévouement et de leur professionnalisme.
- Les secteurs de l'alimentation se sont organisés pour nous permettre de nous approvisionner en respectant les règles sanitaires appropriées.
- Nous avons téléphoné à nos proches et à nos voisins sans besoin particulier, juste pour prendre des nouvelles et rappeler que nous étions là pour les aider.
- De grands groupes industriels jusque-là plus préoccupés par la rentabilité que par le bien-être de la population ou de leurs salariés, se sont réorganisés pour fabriquer des gels hydroalcooliques, des masques, des respirateurs...
- Des sportifs de haut niveau se sont proposés pour aider dans divers secteurs...

Comment imaginer qu'après cette vague destructrice, notre société redevienne individualiste, centrée sur ellemême, où dans laquelle chacun cherche à tirer la couverture à soi ???

Ne devrions-nous pas profiter de cet élan humaniste pour nous reconnecter avec les valeurs collectives ?

Ne devrions-nous pas tout mettre en œuvre pour que cesse la casse organisée de notre système de protection sociale, de santé, de retraites, de nos services publics et de notre éducation ?

Peut-on prendre conscience qu'en consommant autrement, nous avons les mêmes satisfactions tout en préservant la planète ?

C'est certain, rien ne sera plus jamais comme avant, nos enfants sauront nous le rappeler et nous montrer l'exemple.



### ■ Le Lynx Boreal (Lynx lynx)

Article de Christian Fregat



Prédateur solitaire extrêmement discret, espèce en danger, le lynx vit dans l'Est de la France, dans une zone qui s'étend des Voges aux Alpes. Sa population est surtout présente dans le massif jurassien et bien entendu dans notre département.

Vivant naturellement dans notre pays, le lynx boréal a été chassé par l'Homme dès le XVIe siècle jusqu'à son éradication au XIXe siècle. Plus près de nous, dès les années 70, il a été réintro-

duit en Suisse et ensuite dans le années 80 dans le massif vosgien. Suite aux relâchers suisses, sa présence est constatée dans l'Ain dès 1974 sur la commune de Thoiry et puis progressivement, l'espèce s'est installée dans le Bugey et le Revermont.

Les différentes observations menées par les spécialistes permettent d'estimer à moins de 150 le nombre d'animaux dans notre pays dont probablement une quarantaine d'adultes dans notre département. Le territoire d'un mâle est vaste et englobe celui de deux voire trois femelles. Pour donner une idée, en fonction du nombre de proies disponibles un mâle peut avoir un territoire couvrant une superficie de plus de 200 km². Le rut a lieu en février-mars, hors de cette période très courte qui dure parfois moins d'une semaine, les lynx adultes sont solitaires. La femelle élève seule, deux à quatre jeunes en début d'été, ils sont indépendants à l'âge de 9-10 mois environ.

Le régime alimentaire du lynx est varié même si ses proies favorites sont les chevreuils, les chamois, les lièvres, et de temps en temps les renards. C'est un chasseur opportuniste, je l'ai vu chasser les campagnols dans la neige avec une facilité incroyable. Il ne faut pas être spécialiste pour pouvoir observer le lynx, beaucoup de bugistes l'observent alors qu'ils se promènent dans les chemins, ou qu'ils se déplacent en voiture. Le lynx boréal n'est pas vraiment farouche, il observe, avant de s'éloigner tranquillement. Pour les nombreuses personnes qui ont eu la chance de le croiser, il reste dans leur mémoire comme un souvenir magnifique et certaines regrettent de ne pas avoir eu le réflexe de le photographier. Vous pouvez donc le rencontrer au détour d'un chemin ou plus rarement dans votre jardin, c'est ce qui est arrivé, il y a deux ans, à M. Flamant qui habite chemin du Buizin. Un matin en ouvrant ses volets, il a vu un lynx sauter sa clôture d'une hauteur supérieure à 1,50 m. Tout s'est passé très vite, le lynx venait de chez son voisin !!!

Pour toute observation, n'hésitez pas à me contacter par le biais du formulaire de mon blog : lynx dans l'ain.fr (vous y verrez de nombreuses vidéos et photos ainsi que des témoignages).

# MEMENTO

### DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires du 1er octobre au 31 mars :
  - -> Du lundi au samedi 8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00
- Horaires du 1er avril au 30 septembre :
  - -> Du lundi au samedi 8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00

ATTENTION

CERTAINES

MANIFESTATIONS

PEUVENT ÊTRE ANNULÉES

OU REPORTÉES

EN RAISON

DU CONFINEMENT



### Calendrier des manifestations

#### ΜΔΙ

**Samedi 2** St Denis en Fleurs - Marché aux fleurs *Salle polyvalente* 

**Samedi 2** SDAFC - Paëlla *Place Jean Macé* **Samedi 9** Danse club de la tour - Gala de fin d'année à *l'espace 1500* 

**Dimanche 10** Amicale boules du Clos Iosti -Challenge féminin Marcelpoil *Clos Iosti* 

Jeudi 14 Club Âge d'Or - Mâchon

Jeudi 14 SDAFC Sport adapté au stade

**Samedi 16** Danse Club de la Tour *14h Stage Latino* 

Dimanche 17 Sou des écoles - Vide-grenier

#### JUIN

**Lundi 1**er Boule du moulin - Concours de pétanque *Boule de Moulin 14h* 

**Vendredi 26** Danse club de la Tour - *Soirée de fin d'année* 

**Vendredi 26** Sou des écoles - Fête des écoles *Écoles* 

**Vendredi 26** SDAFC - AG *19h Stade* **Samedi 27** Club Âge d'Or - Repas d'été *Salle polyvalente* 



# ■ Le marché du jeudi

La commune de St Denis en Bugey a obtenu une autorisation dérogatoire du Préfet, pour la tenue du marché alimentaire du jeudi matin. Ce sont des commerçants et des producteurs locaux : boucher-charcutier, maraîcher, fromager.

En cette période de confinement, voilà une occasion de nous déconfiner quelques instants en venant les rencontrer.

Viande ou charcuterie, légumes, fromage et dessert = un repas complet à deux pas de chez nous.

Et de plus, les distances de sécurité sont respectées.



CARMELO
LE P'BURGERS
T'M PIZZA
sont ouverts pour
la vente à emporter
UNIQUEMENT

#### Promenade en forêt

Ce matin, muni de mon «attestation de déplacement dérogatoire»\*, je me suis permis une petite promenade en forêt.

Quelle n'a pas été ma surprise de rencontrer un superbe lièvre rescapé de la période de chasse, et qui, tout étonné lui aussi, s'est arrêté pour m'adresser la parole.

(Je dois dire que, ayant eu une tortue lorsque j'étais enfant, celle-ci m'a appris le langage tortue et également le langage lièvre qui ressemble un peu à celui du lapin mais avec des accents toniques plus prononcés).

- «Tiens, un humain je croyais que vous aviez disparu» me dit-il.

Je lui expliquais donc le Coronavirus, les mesures de confinement etc...

- «Je comprends mieux ; il n'y a vraiment que vous pour vous mettre dans des situations pareilles. C'est donc pour ça que je ne rencontre plus de deux pattes déguisés en sapin de Noël fluo».

Apparemment ce lièvre n'aimant pas beaucoup les joggeurs, je préférai changer de sujet et nous avons donc échangé nos recettes de cuisine favorites : lui son velouté de carottes sauvages à la rosée matinale, et moi mon risotto de poisson aux épinards.

- «Tu devrais dire à tes amis humains de venir s'aérer en forêt une petite demiheure de temps en temps, c'est bon pour le moral et très bon pour la santé. Peut-être à une prochaine fois, l'humain ».

«Je n'y manquerai pas le lièvre. À bientôt j'espère».
 Nous nous sommes donc quittés bons amis sur cette maxime :

«Si tu aimes la forêt, n'oublie pas ton attestation \*»

\*Disponible sur le site de la mairie : page d'accueil, nouvelle attestation de déplacement dérogatoire modifiée



